



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 30 août 2013

Communiqué de presse

Fixation des prix des produits pétroliers en Martinique le 1^{er} septembre 2013

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2010-1332 du 8 novembre 2010, les critères observés en août 2013 aboutissent aux constats suivants :

1 – **Hausse du cours du pétrole brut (Brent) de +2,2%**, liée aux pertes de production en Syrie et en Lybie, ainsi qu'à la maintenance sur les plateformes de la Mer du nord,

2 – **Hausse du cours du butane de + 6,3%**, due à la fermeture de raffineries en Europe et en Asie, ainsi qu'à une hausse de la demande des usines pétrochimiques utilisant le butane comme matière première,

3 – **Maintien du cours du super de + 0,5%**, du aux fermetures de raffineries et à la hausse du prix de l'essence qui affectent la demande des consommateurs finaux,

4 – **Hausse du cours du gazole de + 2%**, liée notamment à la faiblesse des marges de raffinage en Europe et en Asie, qui encourage des baisses de traitement ou des arrêts économiques.

4 – **Baisse du cours du dollar de – 2,4%**

La structure des prix intègre l'accord relatif à la marge des détaillants signé le 13 juin 2013, consistant à suspendre provisoirement le prélèvement des AIP et à affecter le montant correspondant à la marge de détail. Ce dispositif est sans incidence sur les prix à la pompe.

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1er septembre 2013 à zéro heure** :

1 - les prix maximum des carburants routiers sont fixés comme suit :

super sans plomb : **1,56 €/l** au lieu de 1,58€/l au mois d'août 2013, **soit – 2cts / l**

gazole route : **1,28 €/l** au lieu de 1,29€/l au mois d'août 2013, **soit – 1ct / l**

2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 22,55€ au

lieu de 22,14 € en août 2013 soit **une hausse de 0,41€**.

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois d'août 2013 des carburants sont les suivants :

	août 2013	
	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,54 €	1,58 €
Gazole	1,35 €	1,29 €

**Source UFIP (prix moyens constatés)*

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Le Préfet



Laurent PREVOST

Contact presse

*Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr*
